

**Pour le pain, pour la paix et pour la liberté : Solidarité  
ouvrière et internationale contre la guerre en  
Ukraine.**

La Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIERE est depuis toujours internationaliste et pacifiste. Vaincre la misère et les inégalités, mettre fin à l'exploitation, dénoncer la tyrannie et l'oppression, combattre les forces de guerre et d'agression pour un monde de paix et de justice sociale, tel a toujours été notre engagement syndical. Le CFN exprime son soutien à tous les travailleurs, à leurs familles et à leurs syndicats qui sont d'ores et déjà les principales victimes de la guerre en Ukraine. Cette situation, pour inquiétante qu'elle soit, ne saurait faire taire nos revendications. Aucune union sacrée ne pourrait recueillir notre plébiscite. Car une chose est certaine : en l'absence de justice sociale, aucune paix n'est possible.

**Pour le maintien et l'amélioration des droits  
collectifs et pour la liberté de négocier.**

Attaché à la négociation, portant nos revendications y compris dans l'action et par la grève, le Comité Fédéral National de la FNAS FO, rappelle son attachement indéfectible aux conventions collectives nationales, à l'égalité salariale garantie par les grilles de classification Parodi et à la primauté du diplôme et de l'ancienneté sur tout autre critère.

La loi Travail\* et les ordonnances Macron constituent une régression historique. Par l'inversion de la hiérarchie des normes, elles ont créé un retour à la prévalence de la négociation d'entreprise, qui peut déroger aux accords de branche. C'est pourquoi, le CFN appelle à résister au démantèlement de nos droits conventionnels et de tous nos droits, dans les négociations nationales comme dans chaque association ou fondation où nous sommes organisés. Le CFN invite ses syndicats à déposer partout leurs revendications.

Les salariés du secteur sanitaire social et médico-social se sont massivement mobilisés pour dénoncer la dégradation de leurs conditions de travail, les salaires trop faibles, le manque de personnel et les difficultés de recrutement. Le CFN s'insurge de la réponse cynique du gouvernement qui provoque la colère des salariés.

Refusant systématiquement et depuis des années les propositions d'amélioration portées par la FNAS FO, les employeurs, à la solde du gouvernement, ont décidé d'ouvrir une négociation pour imposer une convention collective unique étendue.

La fusion des branches et la mise en œuvre de cette convention collective unique sont synonymes de casse des droits collectifs par la remise en cause notamment des classifications et du temps de travail. Le gouvernement, les employeurs et les organisations syndicales qui les soutiennent, portent l'entière responsabilité de cette situation. La destruction des conventions collectives est une étape de la liquidation du secteur, des établissements, de la prise en charge collective et de l'éducation spéciale comme elle a été construite depuis 1945. Le CFN s'oppose à la libéralisation en cours du secteur, à sa désinstitutionnalisation et à toute fermeture d'établissement.

**Pour l'égalité salariale.**

Le CFN s'oppose à l'individualisation des salaires qui ne produira jamais autre chose qu'inégalité et injustice.

**Pour l'augmentation générale immédiate des  
salaires et des retraites.**

La hausse exorbitante du prix du carburant et du coût de la vie vient s'ajouter à la misère salariale du secteur. L'urgence est à l'augmentation générale, immédiate et significative des salaires et des retraites.

**Le Comité Fédéral National revendique pour tous les  
salariés du secteur social, sanitaire, médicosocial, de  
l'aide à domicile et de l'insertion :**

- 183 € immédiatement, sans contrepartie et sans conditions pour TOUS
- L'augmentation générale des salaires de 30%
- La juste application de l'avenant 43 dans l'aide à domicile
- Le maintien et l'amélioration de toutes nos Conventions collectives
- Un plan d'urgence pour l'amélioration des conditions de travail, l'obtention des moyens nécessaires à l'exercice des missions de service public qui nous sont confiées
- Le maintien de tous les postes, services et établissements
- Le retour à la liberté de négociation
- Le rétablissement de la hiérarchie des normes et du principe de faveur

Le CFN mandate le Bureau fédéral et engage dès à présent chaque syndicat à préparer les conditions de la grève dans l'unité la plus large pour obtenir satisfaction sur nos revendications.

**Votée à l'unanimité**